

voudrions que le séminaire eût ses professeurs particuliers et un programme plus étendu. Il pourrait même devenir le foyer d'une École normale supérieure, et nous serions heureux de voir ceci établi en principe dans le nouveau règlement de l'Université.

*Laboratoire et séminaire scientifique.* — On peut dire que, chez nous, l'étude des sciences et surtout celle de la chimie laisse beaucoup à désirer. Les cours de l'Université sont pourtant assez étendus; mais on ne manipule pas assez, et c'est là un grand défaut. D'ailleurs les élèves, au sortir des gymnases, ne savent presque rien en chimie, et leurs notions sur les sciences naturelles sont encore très élémentaires. Heureusement, on s'est mis depuis quelque temps à faire des manipulations; mais il n'existe ni cabinets d'histoire naturelle et de physique, ni laboratoire convenables. Les élèves inscrits pour la chimie sont au nombre de 370, mais 50 seulement travaillent, et encore n'ont-ils que 30 places convenables. Un professeur enseigne la chimie analytique, dont les cours durent deux ans. Outre cet enseignement théorique, un décret de 1874 a réglementé les exercices pratiques de chimie pour les étudiants en médecine et pour ceux qui étudient les sciences physiques. Les premiers, ainsi que les élèves de l'école de pharmacie, sont obligés de manipuler.

Les élèves inscrits en 1874-75 ont été au nombre de 51, dont 17 pour la section scientifique, 16 pour la pharmacie de deuxième année, et 18 pour la troisième année. Les résultats déjà obtenus sont excellents.

Le laboratoire de chimie contient une collection minéralogique composée de 2,000 échantillons, dont 550 minerais de la Grèce, et des collections d'appareils pour les cours et les analyses chimiques.

